

Foyers et résidents dans la politique de la ville l'émergence d'un nouveau partenaire

*Lotfi DEBBECHE **

**Sortir les résidents des foyers
de "l'oubli" est l'enjeu fort de
l'inscription des foyers, comme
"partenaire à part entière", dans la
politique de la ville. La "voie royale"
pour cela est d'être à leur écoute
et "au cœur de leur demande".**

Jacques Barou rappelle ici même que "les populations d'hommes vivant en célibataire ont toujours fait peur à l'ensemble de la société et la tendance a été de les regrouper dans un type d'habitat identifiable pouvant faire l'objet d'une surveillance et garantissant la discipline interne elle-même garantie de paix...". Mais il s'avère que le contingent d'hommes célibataires dont il s'agit ici est désarmé, parce qu'ils sont, hier comme aujourd'hui analphabètes, au mieux illettrés et dans l'impossibilité de lire l'environnement social. A cela s'ajoutent les barrières des dédales et des carcans administratifs. Aujourd'hui, ils sont en plus socialement précarisés, privés d'emploi avec tout ce qui s'en suit et, on enregistre chez eux une forte proportion de personnes à la santé fragile, en rupture familiale, déracinées de leur région ou pays, dans une situation d'isolement notamment les retraités les plus âgés... dont certains s'enfoncent de plus en plus dans une situation de dépendance... Pour ceux qui se portent encore bien, la retraite est l'occasion d'alterner la résidence en France et le séjour temporaire au pays. Mais contrairement aux "retraités" ou aux "voyages habituels", ceux-ci semblent présenter une charge émotionnelle inversée aux vécus habituels : la contradiction du statut de retraité/voyageur/migrant semble les confiner dans un vécu de : "pas content de partir et pas content de revenir"...

Cela mérite certes, une analyse plus poussée mais, s'ils ne sont pas contents de «revenir», c'est peut-être parce que, malgré l'amélioration en quoi a consisté le passage des taudis d'avant aux foyers d'aujourd'hui, l'aspect provisoire de leur habitat n'a cessé de durer pour eux et que ces foyers ne sont plus adaptés aujourd'hui à ce qu'ils sont. Cet aspect provisoire-qui-dure signe une sorte d'oubli de ces populations dans la Ville. Pourquoi cet oubli ? Est-ce parce qu'ils sont à l'écart du centre, des voies de passage, des accès de la ville ? Est-ce l'écho de la parole discrète de ces résidents qui ne parvient pas à la ville ? Est-ce parce qu'ils sont vieux, migrants, paumés, déracinés, blessés, malades ? Est-ce parce qu'ils sont à l'écart des réseaux sociaux de la ville ? Est-ce parce qu'ils sont repliés sur eux-mêmes ?... Probablement, toutes ces questions doivent être posées, pesées au préalable pour avancer dans la compréhension de ce public qu'on voudrait «partenaire».

* Chef de Projet, Grand Lyon, Lyon

Des acteurs dans la ville

En attendant, comment porter un regard sur les mutations en cours dans les foyers de "travailleurs migrants" et dresser un parallèle avec la politique de la ville ? D'emblée, je dirais qu'il faut justement partir du principal acteur qui doit être en même temps le premier partenaire du foyer, c'est-à-dire les résidents. Par le terme acteur, j'entends acteur *concerné* et pouvant donc *influer directement ou indirectement sur les événements*. L'expérience de la politique de la ville, par exemple l'attitude des jeunes face à une action publique, m'a montré qu'il ne s'agit pas forcément de conduire une action visible, ou d'être présent, pour influer sur les événements. Le simple fait par exemple de ne pas participer à une réunion (importante aux yeux des responsables) est un signe de leur part pour rappeler que «cela ne marchera pas...qu'on n'est pas d'accord... que cela n'a aucun intérêt pour nous»... C'est en quelque sorte la politique de la chaise vide appliquée par les plus faibles. Cette manière de présenter les choses peut certes paraître *a priori* exigeante. Mais elle s'appuie sur ce que les professionnels constatent par eux-mêmes dans les foyers, à savoir que tels qu'ils existent, ces foyers peuvent assurer aussi des fonctions de "lieu-village" ou "d'espace de ressourcement culturel" pour les résidents (parfois issus d'un même village africain), comme d'ailleurs pour des personnes habitant les quartiers voisins mais issues de la même culture... Ceci ne fait que confirmer que le foyer peut jouer des fonctions doubles et contradictoires : d'exclusion et de ressourcement, d'isolement et de solidarité... La question est alors : comment s'appuyer sur les aspects positifs pour réussir la mutation de ces foyers ?

Je ne pense pas prendre de risques en affirmant l'existence, dans ces foyers comme dans les quartiers populaires plus généralement, de personnes ressources, de capacités de faire, de s'organiser, de se solidariser entre résidents, de prendre des initiatives, d'agir dans la cité... Mais tout cela a souvent été nié dans le passé, et de fait, cette dénégation n'a fait que renforcer plus la souffrance des habitants. On retrouve là une des inspirations et une des pistes importantes de la politique de la ville aujourd'hui, qui reste à développer bien sûr, et qui consiste à prendre les habitants comme ils sont avec leurs identités, leurs forces, leurs ressources et leurs fragilités. Ne pas prendre en compte cette dimension dans la projection des mutations des foyers, c'est-à-dire méconnaître les caractéristiques des résidents (au sens le plus qualitatif du terme), risque d'enfermer les associations des foyers dans la dépendance de la représentation qu'ils ont de leur résidents. Cela empêchera également les gestionnaires des foyers de réussir la mutation de ce patrimoine.

Un partenaire dans la politique de la ville

On l'a vu et on le voit encore, il ne suffit pas de «connaître» ces publics. Le plus important est d'aller vers

eux, d'accepter le choc de leur rencontre, de comprendre leur langage, d'accepter le "conflit de cultures" le plus souvent lié aux frustrations souvent cumulées et très anciennes... D'être à l'écoute et au cœur de leurs demande, de gérer la redoutable situation du premier contact, et de gérer le court terme qui reste toujours une préoccupation essentielle pour les publics fragilisés, exclus. C'est ce que beaucoup de Gérants de foyers ont compris aujourd'hui : les mutations réussies ne peuvent se faire qu'à ce prix. Accepter de travailler dans cette direction, est une voie royale pour réintroduire les conditions du développement social, braver les freins des cloisonnements sectoriels (social/économique/urbain...). Cette démarche constitue également une porte d'entrée vers ce que tout le monde appelle aujourd'hui la gestion sociale et urbaine de proximité, c'est-à-dire: mieux s'organiser, mieux former le personnel, mieux se coordonner avec les autres services, mieux répondre aux problèmes du quotidien par une approche de proximité. Tout cela suppose évidemment une volonté politique, une organisation et une méthode. Autant dire qu'il s'agit d'un projet colossal, qui demande des moyens, l'adhésion à la formation du personnel, et qui s'inscrit dans la durée.

Les organismes HLM ont présenté, de façon organisée, leurs priorités dans le cadre du nouveau Contrat de Ville 2000/2006 : renouvellement urbain, gestion de proximité et mixité sociale. Les foyers (organisés au sein de l'UNAFO), s'ils ne se sentent pas investis de ces objectifs, peuvent avoir pour intérêt, me semble-t-il, de :

- renforcer le travail en direction et avec les résidents pour mieux connaître leurs demandes,
- contribuer au renforcement des réseaux des résidents dans la ville,
- renforcer le réseau partenarial du personnel des foyers à l'intérieur des villes, et dans le cadre de la politique de la ville,
- expérimenter de nouvelles pistes en matière de participation ou d'implication des résidents et du personnel,
- développer les systèmes de veille et de connaissances des résidents (observatoires quantitatifs et qualitatifs) à l'échelle d'un gestionnaire et surtout à des échelles d'agglomération.

C'est à ces conditions que les résidents sortiront de l'oubli et se mettront au premier plan. L'expérience des Biennales dans l'Agglomération Lyonnaise est un exemple qui le confirme. L'inscription des foyers comme axe prioritaire du nouveau Contrat de Ville 2000/2006 en est un autre. C'est à ces conditions que les foyers, au sein de l'UNAFO, et au regard du segment de logement qu'ils représentent, asseoiront leur place comme partenaire à part entière dans le cadre de la politique de la ville.